

# Compilation des résultats des ateliers sur les outils de soutien au développement coopératif en Acadie

Tracadie-Sheila, le samedi 20 octobre 2007

| Ensemble des 6 tables                                                                                    |           |         |                      |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|---------|----------------------|
| Options                                                                                                  |           |         |                      |
| Atelier no 1 - Rôle des secteurs coopératifs traditionnels et de la Chaire                               | À retenir |         | Degré de faisabilité |
|                                                                                                          | Oui       | Non     |                      |
| 1) «Intraprenariat» coopératif                                                                           | 6         | 0       | 3.2                  |
| 2) Fonds de capital                                                                                      | 6         | 0       | 5.8                  |
| a) Structure coopérative                                                                                 | 6         | 0       | 2.2                  |
| b) Financé à partir des surplus                                                                          | 6         | 0       | 3.0                  |
| c) % prédéterminé du surplus net                                                                         | 6         | 0       | 3.3                  |
| (Si oui, quel pourcentage ?)                                                                             | 2.2%      |         |                      |
| d) Administré par un conseil de bénévoles                                                                | 6         | 0       | 3.3                  |
| 3) Maintenir accès au crédit commercial                                                                  | 6         | 0       | 1.8                  |
| 4) Collaboration CDR et Chaire                                                                           | 6         | 0       | 2.0                  |
| 5) Expertise d'appoint du personnel de la Fac. d'adm.                                                    | 6         | 0       | 3.2                  |
| Atelier no 2 - Diverses options pour le gouvernement provincial                                          |           |         |                      |
| Bloc 1 : Changements législatifs et structurels                                                          | Retenir   | Rejeter | Priorité / 8         |
| 1) Révision de la loi sur les coopératives                                                               | 6         | 0       | 1.8                  |
| 2) Création d'une direction des coopératives                                                             | 6         | 0       | 2.2                  |
| Bloc 2 : Incitatifs fiscaux                                                                              |           |         |                      |
| 1) Création d'un régime d'inv. coopératif provincial                                                     | 6         | 0       | 4.3                  |
| 2) Programme favorisant la création de FIDÉC                                                             | 6         | 0       | 4.8                  |
| Bloc 3 : Programmes de soutien au développement coopératif                                               |           |         |                      |
| 1) Programme de garanties d'emprunt ...                                                                  | 6         | 0       | 6.0                  |
| 2) Programme provincial d'entrepreneuriat collectif                                                      | 6         | 0       | 5.7                  |
| 3) Partenariat entre le secteur public et les OSBL                                                       | 5         | 1       | 7.7                  |
| Bloc 4 : Accès à l'ensemble des programmes du gouvernement provincial                                    |           |         |                      |
| 1) Équité dans l'accès aux programmes existants                                                          | 6         | 0       | 3.5                  |
| (* Échelle de 1 à 10, le score 1 signifiant «très facile à réaliser» et 10 «très difficile à réaliser».) |           |         |                      |

## Commentaires sur les résultats

- Comme prévu, toutes les options présentées obtiennent le support des participants aux ateliers. C'est pourquoi nous avons demandé aux participants de se prononcer sur le degré de faisabilité des options du premier atelier et de prioriser les options du second atelier, celui portant sur les politiques gouvernementales.
- Dans le premier atelier, l'option que l'on juge la plus difficile à réaliser est celle suggérant la création d'un fonds coopératif de capital de démarrage et de développement. Cette option obtient un score moyen de 5,8 / 10, 10 représentant le plus haut degré de difficulté.
- Dans le second atelier, une seule option n'obtient pas un support unanime : la création d'un partenariat entre le secteur public et le secteur privé des organismes sans but lucratif. Si la CDR veut utiliser ces résultats pour orienter son action auprès du gouvernement provincial, elle devrait travailler prioritairement sur les cinq (5) dossiers suivants :
  - 1- Révision de la loi sur les coopératives,
  - 2- Création d'une direction des coopératives,
  - 3- Équité dans l'accès aux programmes provinciaux existants,
  - 4- Création d'un régime d'inv. coopératif provincial, et
  - 5- Programme favorisant la création de Fonds d'investissement pour le développement économique des collectivités (FIDÉC).
- Le «Cahier du participant» permettait aux personnes présentes de suggérer d'autres options ou de faire des commentaires dans chacun des ateliers. Nous reproduisons ici ces options ou commentaires.

- **Atelier 1 :**

1- Il faudrait améliorer l'accès au crédit commercial traditionnel et non seulement le maintenir.

2- Promouvoir davantage la contribution économique et sociale des coopératives au Nouveau-Brunswick.

3- Soumission de projet (10 000 \$) au réseau de recherche sur l'économie sociale pour des études sur les politiques et la loi.

4- Demander des contribution hebdomadaires aux membres des caisses et des coopératives.

5- Coop Atlantique et The Co-operators n'offrent pas de crédit commercial.

6- Crédit commercial offert par les caisses pourrait être garanti par le fonds de développement.

7- Loterie coopérative pour le développement.

8- Les membres de la CDR devraient être consultés au sujet du fonds de développement pour déterminer comment ce fonds serait géré.

- **Atelier 2 :**

1- Alléger la bureaucratie existante.

2- Que le ministère lié au domaine approprié (Entreprise Nouveau-Brunswick) agisse sur le secteur coopératif avec autant d'insistance que les secteurs et départements existants.

3- Faire connaître au public la contribution en impôt du mouvement coopératif en comparaison à celle de grandes sociétés comme Irving et McCain.

4- Former les agents du réseau des Entreprises sur la formule coopérative.